



Manuels scolaires et livres du CDI

publié le 27/06/2020

Un petit rappel pour bien penser à rendre les livres empruntés au CDI. Il reste encore beaucoup de livres non restitués, merci aux élèves et à leur famille de faire le point pour être en conformité avec le règlement.

Concernant les manuels scolaires, ils seront rendus en classe :

- **Mardi 30 juin pour les 6ème et 5ème**
- **Vendredi 03 juillet pour les 4ème et 3ème**
- **Deux permanences sont également proposées : mardi et jeudi de 16h à 18h30 au collège en salle d'étude 2.**

Communiqué de la documentaliste, à lire également dans votre pronote



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.